

pratiques de Pesey et de Geslautern qui venaient d'être enlevées à la France. Elle créa l'école des Mineurs de Saint-Etienne, qui, par sa position auprès d'un des plus riches bassins du globe, est appelée à fournir des sujets aux établissements industriels. M. Louis-Antoine Beaunier, ingénieur en chef des mines, en fut nommé directeur. C'est à lui que l'on doit la publication, en 1812, d'un Mémoire sur la topographie souterraine du département de la Loire, reproduit en 1816 par les *Annales des Mines*, où sont décrits les différents systèmes houillers de notre arrondissement, l'inclinaison, la puissance des couches, enfin, tout ce qui embrasse l'exploitation des mines. Il est à désirer que les connaissances acquises depuis en géologie par la théorie des soulèvements, permettent de faire de nouvelles recherches sur la richesse de notre bassin. Ce serait, sans aucun doute, un travail précieux et d'une grande utilité pour le pays (1).

Le 3 août, le duc d'Angoulême vint visiter notre ville. On lui fit une brillante réception, et il fut logé à Chantegrillet, dans les mêmes appartements qu'avait occupés son père, deux ans auparavant.

Le 22 janvier 1817, M. Salichon fut désigné maire de Saint-Etienne. Cette année les campagnes environnantes devinrent le théâtre de vols nombreux commis par des mendiants étrangers. Un détachement de la Haute-Saône se rendit dans cette ville et parvint à arrêter ces désordres. Le maire obtint la même année le rétablissement des anciennes armoiries de Saint-Etienne. Elles se composent d'un *écu d'azur à deux palmes d'or en sautoir, accompagnées d'une couronne du même en chef, une croix à dextre, l'autre à senestre et la troisième en pointe*. Deux guirlandes l'entourent et il est surmonté d'une

(1) Ce vœu doit être prochainement réalisé. Un des professeurs de l'école des Mines, M. Grunner, s'occupe en ce moment, par ordre du gouvernement, d'une carte géognostique du département de la Loire, où sera sans doute révisé le travail de M. Beaunier.